

CHOUSSY

2018



Bulletin d'Informations Municipales

30 avril 2018
Survol en montgolfière de Choussy



Sommaire

Le mot du Maire	Page 3
La vie de la commune: Etat civil 2018	Page 4
La vie de la commune: Finances 2017-2018	Page 5
La vie de la commune: Tarifs municipaux 2019	Page 6
La vie de la commune: Nos rendez-vous annuels	Pages 7 à 10
La vie de la commune: Travaux réalisés en 2018	Pages 11-12
La vie de la commune: Eau et Assainissement	Pages 13-14
La vie de nos enfants	Pages 15-16
Autour de nous	Pages 17 à 19
La vie des associations	Pages 20 à 22
Agriculture - Viticulture 2018	Page 23
Informations Pratiques: SMIEEOM	Pages 24-25
Informations Pratiques: Santé	Pages 26 à 29
Informations Pratiques: Habitat	Page 30
Informations Pratiques: Administration	Pages 31 à 35

Le mot du Maire



Chers chousséennes, chers chousséens,

Je commencerai par vous exprimer mon inquiétude par rapport aux événements de ces derniers mois, les manifestations tourmentées de la fin d'année 2018, qui se prolongent sur 2019. Je comprends parfaitement l'expression de mécontentement de nombreuses catégories socio-professionnelles, qui défilent chaque week-end dans les rues pour défendre leur bout de gras, mais je suis indigné des accidents corporels et dégradations de biens publics et privés qui découlent de ces manifestations. Quelle pitoyable image nous montrons de notre pays, aux yeux du monde entier, notamment celle de l'avenue des Champs Elysées saccagée avant les fêtes de Noël !! Je souhaite naturellement que les conflits cessent au profit d'avancées significatives dans les échanges entre manifestants et les pouvoirs en place.

Bien loin de ces tourments déplorables, Choussy vit bien. Les travaux d'aménagement piétonniers et d'éclairage public ont été menés avec succès et à moindre coût, grâce aux aides publiques notamment celles de la Communauté de communes Val de Cher Controis qui, faute de ne pouvoir réaliser des projets communautaires dans chaque commune, attribue de belles subventions aux tout petits villages comme le nôtre. Il faudra que cela perdure pour que nous continuions d'exister et de réaliser de jolis projets..

Le gros budget pour cette année sera réservé à la réfection de notre station d'épuration, dont le filtre à sable, l'élément filtrant, est colmaté. Des travaux d'environ 200 000€ sont nécessaires à la réhabilitation de cet ouvrage datant de 2001, afin de préserver les eaux de notre petit ruisseau, le Bavet.

Toujours dans l'assainissement collectif, nous voulons étendre le réseau sur le chemin de la fertière, où de nombreuses constructions vont sortir de terre. Nous en profiterons pour desservir le secteur en électricité, l'eau potable passant déjà sur cette voie. Le projet est à l'étude.

La réfection de la route du Bois au Loup, arrêtée au niveau du pont du lavoir, sera terminée jusque la route départementale, grâce à un soutien annoncé du Smiecom, dont les activités génèrent beaucoup de trafic routier, notamment de camions.

Le projet de commune nouvelle avec Oisly et Couddes reste dans les têtes, nous avons décidé que la fusion sera approfondie dès 2020, après le renouvellement des équipes municipales.

Notre regroupement scolaire est sous la menace d'une fermeture de classe, sachant que les effectifs baissent un peu chaque année, à cause d'une natalité en diminution, notamment sur Choussy, avec seulement deux naissances en 2018, et pas davantage pour 2019 !! Nous avons besoin du soutien de toute la population des trois communes, petits et grands, pour sauver nos écoles, car un village sans écoliers est un village qui se meurt !!

Bienvenue à un nouveau club de motos, style customs, fraîchement créé. Nous lui souhaitons longue vie sur la commune de Choussy.

Je terminerai par remercier toute mon équipe municipale, Christine, Philippe, Patrick et Christine, les employés communaux, les associations ainsi que les bénévoles qui participent à la vie de Choussy.



La vie de la commune: Etat civil 2018

NAISSANCES

Le 12 juillet 2018

- **LEVANT** Samuel, Charlie, Pierre

Le 19 août 2018

- **GALLAND** Maëlle, Louise



MARIAGES

Le 23 juin 2018

- **DUVAUX** Thomas et **ANTIER** Hélène

Le 12 juillet 2018

- **MECQUESSE** Jean et **POULAIN** Virginie



PARRAINAGE CIVIL

Le 20 mai 2018

MARTIN Lya



DECES sur la Commune

Le 10 janvier 2018

- **ROELS** Cornelis Cléry Juliann

Le 16 juin 2018

- **PEREIRA** Daniel

MENTION DE DECES

Le 10 mars 2018 à Vineuil (41)

- **SALMAIN** Paulette, Léone, Georgette

Le 3 avril 2018 à Versailles (78)

- **BRÛLÉ** Henriette, Alice

Le 29 avril 2018 à La Chapelle-St-Mesmin (45)

- **DANIEL** Pierrette, Bernadette

Le 18 juillet 2018 à Contres (41)

- **MESNEAU** Sadi, Ali

Le 15 août 2018 à Contres (41)

- **BOUCHER** Claude, Joseph, André

Le 22 août 2018 à Montrichard (41)

- **BESCHON** Micheline, Christiane



La vie de la commune: Finances 2017-2018

Résultats 2017 du budget communal: Délibération 12-2018 du 16 mars 2018

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2017	- 223 734.73	- 138 391.18
Recettes 2017	+ 268 112.48	+ 101 745.20
Résultat Exercice 2017	+ 44 377.75	- 36 645.98
Affectation résultats 2016	+ 116 225.28	+ 298.42
Résultat cumulé	+ 160 603.03	- 36 347.56
Résultat de clôture 2017	+ 124 255.47	

Résultats 2017 du budget assainissement: Délibération 10-2018 du 16 mars 2018

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2017	-31 631.71	- 24 922.68
Recettes 2017	+32 199.85	+ 27 218.81
Résultat Exercice 2017	+ 568.14	+ 2 296.13
Affectation résultats 2016	- 32 439.79	- 33 584.02
Résultat cumulé	- 31 871.65	- 31 287.89
Résultat de clôture 2017	- 63 159.54	

Taux d'imposition 2018: Délibération 25-2018 du 9 avril 2018

TAXES	TAUX PROPOSES 2018	TAUX VOTES 2018
Taxe d'habitation	13.40 %	13.40 %
Taxe foncière (Bâti)	19.40 %	19.40 %
Taxe foncière (non bâti)	47.40 %	47.40 %

Subventions accordées en 2018: Délibération 29-2017 du 14 avril 2017

Désignation	Montant voté	Désignation	Montant voté
AFR Choussy-Coudes	150.00	CA Blois	80.00
Amicale des Vignerons	50.00	Gpt des Chasseurs	100.00
ASO (Football Oisly)	50.00	Souvenir Français	50.00
Association des Motards Chous- séens	50.00	Association Club Loisirs Montholien (sous réserve)	100.00

La vie de la commune: Tarifs municipaux 2019

Délibération 62-2018 du 23 novembre 2018

Salle Communale	
Cautiion	600 €
Habitant de la commune	115.00 €
Hors commune	200.00 €
Chauffage / Electricité	46 € (+ 24.00€ si WE complet=70.00€)
Forfait Ménage	100.00€
Réunion	40.00 €
Vin d'honneur	60.00 €
Désistement (Moins de 72h avant la date de location)	50% du montant de la location
<i>La deuxième journée de location est facturée à moitié prix du tarif de location de salle.</i>	
Vaisselle	
Vaisselle complète	1.50 € / Personne
Vaisselle cassée	2.50 € / Article
5 Tables avec tréteaux et bancs	10 € (au-delà de 5 = 15 €)
Photocopies	
Noir	0.15 €
Couleur	0.18 €
Cimetière	
Concession perpétuelle	174.00 € + droit d'enregistrement (25.00€)
Concession de 15 ans	64.00 €
Concession de 30 ans	96.00 €
Concession de 50 ans	127.00 €
Columbarium	
Concession de 15 ans	127.00 €
Concession de 30 ans	153.00 €
Concession de 50 ans	180.00 €

La vie de la commune: Nos rendez-vous annuels

Vendredi 12 janvier 2018: Vœux du Maire



Ce rassemblement de la population autour du conseil municipal est l'occasion pour M. Le Maire de faire le point sur les actions engagées au cours de l'année 2017 et celles en projet pour 2018.

C'est toujours l'occasion d'offrir un cadeau pour les naissances et de récompenser les habitants qui s'investissent pour l'embellissement de leur habitation. (M. et Mme BARATEAU, SENCE, Mme L'HOMME, VIEVILLE, M. RACINE et TARIN).

Afin de faire connaissance, les nouveaux arrivants sont conviés autour d'un buffet toujours bien garni.

Mardi 8 mai 2018: Cérémonie



.Après le dépôt de la gerbe au Monument aux Morts, l'énumération du nom des Chousséens Morts pour la France, le respect d'une minute de silence, le petit nombre de participants se retrouve à la salle des fêtes pour un vin d'honneur rafraîchissant.

Vendredi 13 juillet 2018: Fête Nationale



Merci pour cette paëlla géante excellente.

Un peu moins de participants que les années précédentes.

Nos parts n'en furent que plus grandes.



Mme Marion LEFUR: la nouvelle secrétaire du SIVOS pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore.

Du 25 au 26 juillet 2018, la commune de Choussy a accueilli 14 enfants qui participaient à un mini séjour organisé par le Service Enfance-Jeunesse de la commune de St Sulpice-de-Pommeray. La salle des fêtes fut mise à leur disposition pour une nuit reposante mais pas très fraîche.

SONIA

Merci !!



ALYSSA



LOUNA

FAËL

SWANN

ELÉA



SACHA

NOÉ

LÉHANNÉ



GUILLAUME

AUGUSTE



coline



LEO



GABIN



NOELINE



Antoine



léa

Samedi 13 octobre 2018 Promenade géologique et oenologique



C'est par un bel après-midi, chaud et ensoleillé qu'une vingtaine de participants, amateurs ou passionnés de géologie, arpenterent les chemins de CHOussy, jusqu'à la Fosse Penelle, site naturel protégé, propriété du **Conservatoire d'Espaces Naturels de Loir-et-Cher**.

Coralie Pineau nous décrit tout au long de la randonnée la vie des herbes et arbustes rencontrés en chemins.

Arrivés dans la carrière de la Fosse Penelle, c'est Yves Thisse, professeur en retraite d'histoire-géographie, qui nous expliquait l'origine des faluns de cette carrière, au long des millénaires.

De retour à « La Chapelle », Thierry Gosseume présenta son entreprise viticole, agrémenté d'une dégustation oenologique.



Dimanche 4 novembre 2018: Repas des Aînés



C'est au restaurant « L'Horizon » de Monthou-sur-Cher qu'une vingtaine de nos Aînés se sont retrouvés pour un bon repas offert par la commune. Ambiance chaleureuse et bonne humeur. Les doyens de cette journée, Mme Arlette Meunier et M. Gilbert RICHARD reçurent une belle corbeille fleurie.

Dimanche 11 novembre 2018: Cérémonie



A l'occasion de la célébration du Centenaire de la fin de la Grande Guerre, les cloches de l'église St Germain ont retenti pendant **11 minutes** à partir de **11h00**, en préambule de la cérémonie.

Puis, rassemblés autour du Monuments aux Morts, et après le dépôt de la gerbe, M. le Maire a fait la lecture du texte du Président de la République. Les participants ont écouté, dans un moment de solennité, l'énoncé des noms des Enfants de Choussy, Morts pour la France, et respecté une minute de silence.

Tous se sont retrouvés autour d'un Vin d'Honneur, servi à la salle des Fêtes.

L'assistance fut plus importante que d'habitude, centenaire oblige!!



La vie de la commune: Travaux et acquisition de 2018



Attention sur nos routes et chemins.

Vous ne l'entendrez pas arriver. Et pour cause, c'est un véhicule électrique acquis en mars 2018 en commun avec la commune de OISLY.

Coût: 23 181.00€ HT, soit **21 817.20€ TTC**

Subvention TEPCV: **8 480.00€**

Part pour chaque commune: 6 668.60€

ROULEZ ÉLECTRIQUE

EN LOIR-ET-CHER

SIDELC

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher
15, rue Franciade - CS 63414 - 41034 Blois cedex
Tél. : 02 54 55 16 50
contact@sidelc.com

CARTE DÉPARTEMENTALE DE DÉPLOIEMENT DES IRVE

(Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques)

100

bornes de recharge

implantées en concertation avec les collectivités en 2017

COMMUNES (69)	NOMBRE DE BORNES (100)		NOMBRE DE BORNES (100)		
Arville	1	Huisseau-sur-Cosson	1	Saint-Aignan-sur-Cher	1
Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché)	1	Lamotte-Beuvron	2	Saint-Amand-Longpré	1
Beauce-la-Romaine (Verdes)	1	Langon	1	Saint-Claude-de-Diray	1
Blois	8	Marchenoir	1	Saint-Georges-sur-Cher	1
Bracieux	1	Maves	1	Saint-Gervais-la-Forêt	3
Cellettes	1	Mennetou-sur-Cher	1	Saint-Laurent-Nouan	3
Chailles	1	Mer	3	Saint-Ouen	1
La Chapelle-Vendômoise	1	Mondoubleau	1	Salbris	3
Chaumont-sur-Tharonne	1	Montlivault	1	Savigny-sur-Braye	1
La Chaussée-Saint-Victor	1	Montoire-sur-le-Loir	2	Selles-sur-Cher	2
Chémery	1	Mont-près-Chambord	1	Selommes	1
Cheverny	1	Montrichard-Val de Cher (Montrichard)	2	Soings-en-Sologne	1
Chissay-en-Touraine	1	Morée	1	Theillay	1
Contres	2	Muides-sur-Loire	1	Trôo	1
Cour-Cheverny	2	Mur-de-Sologne	1	Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse)	1
Couture-sur-Loir	1	Naveil	1	Vendôme	5
Dhuizon	1	Neung-sur-Beuvron	1	Vernou-en-Sologne	1
Epuisay	1	Nouan-le-Fuzelier	1	Veuzain-sur-Loire (Onzain)	2
La Ferté Beauharnais	1	Noyers-sur-Cher	2	La Ville-aux-Clercs	1
Fossé	1	Oucques-La-Nouvelle (Oucques)	1	Villefranche-sur-Cher	1
Fougères-sur-Bièvre	1	Pierrefitte-sur-Sauldre	1	Villeherviers	1
Fréteval	1	Pontlevoy	1	Villiers-sur-Loir	1
		Pruniers-en-Sologne	1	Vineuil	1
		Romorantin-Lanthenay	5		

Le SIDELC ?

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC) est depuis sa création en 1978 l'autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité au niveau départemental.

En 2015, la réforme de ses statuts lui a donné la capacité d'exercer et d'organiser la compétence « IRVE : Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques », prévue à l'article L. 2224-37 du CGCT portant sur la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

© Conception graphique : PHEBY Chopin / Source ADEME (www.ademe.fr) / Photos : Fotolia : surchak, elietro niki-zait, artofoote7, SIDELC

Eclairage public: Route de Touraine, Route du Vignoble, Route du Vignoble et Route du Bois au Loup.

Coût: 22 140.00€ HT, soit **26 568.00€ TTC**

Subvention TEPCV-CEE: 20 570.00€



Travaux de sécurisation des piétons le long de la RD 21 (côté Monthou) - voirie et éclairage public.



Coût: 53 666.85, soit **64 400.22€ TTC**

Subventions:

- Conseil Départemental (DSR 2017): 17 000.00€
- Conseil Départemental (Amendes de Police 2017): 8 000.00€
- Etat (DETR 2017): 10 733.04€
- Fonds de concours de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis: 5 000.00 €.
- SIDELC: 1 591.70€



Remise en peinture des grilles autour de la Mairie par notre nouvel agent, Patrick MULLER .

Embauché, comme agent technique depuis le 18 mai 2018, il exerce 5h/ semaine pour la commune de Choussy. Et il travaille en parallèle 15h/ semaine pour la commune de Oisly et 15h/semaine comme conducteur du car scolaire pour le SIVOS Choussy-Oisly-Couddes.

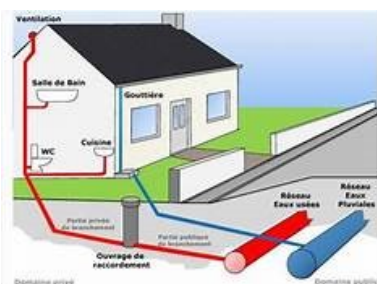
La vie de la commune: Eau et Assainissement

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable SASSAY-COUDDES- OISLY-CHOUSSY

Par délibération **42-2018** du 12 octobre 2018, le conseil municipal a adopté le RPQS 2017 (*Rapport sur le Prix et la Qualité des Services*) du SIAEP dont le siège se trouve à Sassay.

On note:

- Baisse de **22.7 %** du volume du prélèvement (96 005 m³ en 2017/ 124 205 m³ en 2016)
- Hausse de **4.1 %** du volume vendu (108 737 m³ en 2017/ 104 441 m³ en 2016)
- Augmentation du linéaire du réseau de canalisation (92 km)
- Augmentation de **1.5 %** du nombre d'abonnés : **1082** en 2017/ **1066** en 2016
- Prix du m³ : **1.66€** en 2018/ **1.65€** en 2017



L'Assainissement Collectif géré par la commune de Choussy

Par délibération **43-2018** du 12 octobre 2018, le conseil municipal a adopté le RPQS 2017 (*Rapport sur le Prix et la Qualité des Services*) du Service d'Assainissement Collectif de la commune de CHOUSSY.

Il est à noter :

- Baisse de **3.1 %** du volume d'eau facturé (**6 218** en 2017/**6 419** en 2016)
- Augmentation de **0.17 %** de la part annuelle d'abonnement (**140.00€** en 2018/ **120€** en 2017)
- Augmentation du prix TTC au m³ de **0.11 %** (**3.40€** en 2018/ **3.07€** en 2017)

Augmentation de **0.33 %** des recettes revenant à la commune (**17 730.46 €** en 2015/ **13 372.54€** en 2016).

PLUVIOMETRIE 2014-2018 Relevés de M. Denis RIOLAND

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2014	63	101	31	43	75	50	63	89	19	64	53	50	701
2015	64	31	40	27	59	13	27	77	94	57	50	25	564
2016	79	80	107	47	165	73	4	15	19	20	85	19	713
2017	27	52	67	28	98	64	54	32	65	26	36	95	644
2018	94	47	47	22	66	47	58	8	10	35	67	68	569



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 octobre 2018

La qualité des eaux distribuées en région Centre-Val de Loire

En application du code de la santé publique, l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire organise et met en œuvre le contrôle sanitaire¹ des eaux distribuées qui s'exerce, depuis la ressource, jusqu'au robinet du consommateur.

Chaque année, ce sont près de 13 000 prélèvements et analyses qui sont réalisés à ce titre et qui donnent lieu à la publication par l'ARS d'un bilan² de la qualité des eaux d'alimentation et de la protection des captages³ dans la région

Ce bilan montre que l'eau distribuée dans la région est globalement de qualité satisfaisante tout en mettant en relief d'importantes disparités géographiques. Ainsi, les problèmes de qualité liés aux nitrates et pesticides, mais également aux perchlorates et au sélénium, affectent majoritairement le Sud-Est du département d'Eure-et-Loir ainsi que le Nord du département du Loiret.

Cette synthèse confirme la tendance à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée observée depuis 10 ans pour les nitrates.

Il convient toutefois de souligner que les améliorations sont souvent liées à la mise en place de mesures adaptées (dilution, traitement, changement de ressources...), et qu'elles ne résultent pas, sauf exception, d'une meilleure qualité des eaux souterraines.

Concernant les pesticides, les chiffres présentés dans ce bilan font état d'une diminution sur le long terme des non-conformités récurrentes.

Cette synthèse doit permettre de sensibiliser les acteurs de l'eau sur la fragilité de la ressource en eau dans la région et de conduire au développement de projets territoriaux portant l'amélioration de la qualité de l'eau.

Retrouvez sur notre site Internet le bilan de la qualité de l'eau potable 2017

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-en-2017>

Contact :

Sandrine Loiseau-Melin, Chef de cabinet chargée des relations avec la presse

Tél. : 02 38 77 47 84 – portable : 06 07 11 52 17

ars-cvl-presse@ars.sante.fr

Pour en savoir plus :

¹ <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/contrôle-sanitaire-et-différents-acteurs>

² <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-en-2017>

³ <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/protection-des-captages>

La vie de nos enfants

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Choussy-Oisly-Couddes

Siège : Mairie de Choussy

5 route de Touraine 41700 CHOussy

Le secrétariat du SIVOS assure une permanence à la Mairie de Choussy :

le lundi de 8h30 à 17h00

le jeudi de 8h30 à 17h00

Tél. **09.77.09.74.10**

Messagerie : sivs-choussy-oisly-couddes@orange.fr

Les fonctions du SIVOS

Créé en 1971 par la mise en commun des moyens de gestion des affaires scolaires de Choussy, Oisly et Couddes, dans le but de favoriser la qualité de l'enseignement et d'éviter les fermetures de classe.

Le SIVOS gère le personnel des écoles, les garderies, le transport scolaire, alors que chaque mairie conserve la gestion autonome de sa cantine.

Le transport scolaire

Depuis septembre 2017 ce n'est plus le département mais la région qui a la responsabilité du transport scolaire. Le SIVOS reste l'organisateur du service, dans le cadre d'une convention avec la région.

La Région a décidé d'uniformiser les conditions d'accès au transport scolaire, en partie pour des raisons de sécurité. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, les enfants doivent être munis d'une carte de bus. Les inscriptions pour le bus se sont déroulées du 1^{er} juin 2018 au 23 juillet 2018. Les parents étaient invités à se présenter lors des permanences du secrétariat du SIVOS afin de valider la demande de carte.

Les horaires et le circuit du ramassage scolaire ont pu être adaptés avant la rentrée scolaire aux demandes qui avaient été formulées par les familles lors des inscriptions.

Le service de ramassage scolaire proposé aux familles est utilisé par 69% des élèves du RPI. Le circuit est disponible dans chaque mairie. Il est adapté à la répartition des élèves.

En cas d'intempéries, lorsque le ramassage scolaire est annulé le matin, il est également annulé le soir. Les services de garderie sont alors ouverts dans les 3 communes Couddes, Oisly, mais aussi Choussy. Quand la météo rend la chaussée glissante, renseignez-vous auprès des mairies et des garderies. Normalement, à partir de cette année, ce sont les services de la Région qui informeront les familles lorsque le bus ne pourra pas circuler, c'est également eux qui signaleront par sms si le bus a un retard de plus de 15 minutes



Les garderies

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les services de garderie sont modifiés.

La garderie de Oisly est ouverte de 7h00 à 8h10, puis de 16h00 à 18h30.

La garderie de Couddes est ouverte de 7h30 à 8h30 puis de 16h10 à 18h30.

Une surveillance est mise en place à Choussy entre les deux tours de bus, de 7h45 à 8h30 puis de 16h20 à 17h00. Les enfants qui n'auront pas été récupérés à 17h00 seront emmenés par le bus scolaire à la garderie de Couddes.

Les tarifs de garderie sont également modifiés, la garderie matin ou soir est facturée 1 euro, la garderie matin et soir est facturée 2 euros. Un surcoût de 8 euros sera appliqué, lorsqu'après un premier avertissement, les enfants n'auront pas été récupérés à 18h30.

Les effectifs scolaires en 2018 -2019

École de Couddes	École de Choussy	École de Oisly
Classe de Mme Isabelle BOZON 21 élèves	Classe de Mme Karine LIMOUZIN 19 élèves	Classe de Mme Ingrid BEAUVAIS 23 élèves
Classe de Mme Julie NICOLAS 22 élèves	Classe de Mme Marie BRESTEAU 21 élèves	Classe de Mme Déborah JACQUOT 20 élèves

L'inspection académique a constaté une baisse des effectifs dans nos écoles. Nous avons donc été alertés sur une possible fermeture de classe à la rentrée prochaine. Les Maires, le Président du SIVOS ainsi que les parents d'élèves ont pris la mesure de la chose et se préparent déjà à défendre fermement nos écoles contre cette éventuelle décision.

Les horaires des écoles pour l'année 2018-2019:

Oisly : 8h20 - 11h50 / 13h20 - 15h50
Couddes : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00
Choussy : 8h40 - 12h10 / 13h40 - 16h10

Le budget du SIVOS pour 2017

Les recettes :

Les trois communes financent le SIVOS proportionnellement à leur population : 124,89€ par habitant en 2017, soit au total 146 331 € de subventions communales (69% du budget), pour un budget global du SIVOS qui s'élève à 209 445 €.

Le département participe aux frais de ramassage scolaire à hauteur de 16 962 € pour l'année scolaire 2016-2017.

En 2017, la somme totale de 12 064 € a été facturée aux familles au titre des garderies.

Les dépenses :

9892€ ont été dépensés en fournitures scolaires en 2018 (le SIVOS alloue 77€ par élève), 4 295€ ont été versés aux coopératives scolaires,

et 2 820€ pour les séances de piscine et 156€ pour l'intervention d'un éducateur sportif.

Les frais de carburant s'élèvent à 2627€ et les frais de maintenance du car 2663€.

Comme dans toutes les activités de services, les charges de personnel représentent le poste de dépense essentiel 125 000€.

Les investissements restent toujours limités au renouvellement indispensable des équipements : Concernant les dépenses pour les écoles : deux ordinateurs portables, une imprimante, des tables et des chaises.

Les agents du SIVOS

Christelle BARBEILLON assure le service de cantine, et l'accueil en garderie le soir à Oisly.

Cécile BOUCHETON : agent intercommunal, assume les fonctions d'ATSEM à Couddes, et l'entretien des locaux à Oisly.

Christine BOURDON : agent intercommunal, est la cantinière de Choussy, elle a en charge l'accueil et la surveillance des élèves entre les deux tours du bus le matin et le soir, ainsi que de l'entretien des locaux.

Christelle BOURREAU : accompagne les enfants dans le car scolaire, sert les repas à la cantine de Choussy.

Laurence GRANGER : agent intercommunal, est la cantinière ainsi que l'agent de garderie du matin à Couddes.

Calypso LIEGEOIS : travaille à Couddes, où elle assure les fonctions d'ATSEM, elle s'occupe également de la garderie du soir.

Marinette RENAULT : agent intercommunal, cantinière et chargée de l'entretien à Oisly, elle accueille également les élèves en garderie le matin.

Marion LE FUR : assure le secrétariat du SIVOS.
Permanences : le lundi et le jeudi du 8h30 à 17h

Le Comité syndical

Le Comité syndical est composé de quatre élus délégués par chacune des trois communes :

Choussy : Denis RIOLAND, président, Sylvie BOREL et Jacqueline FONGARNAN, titulaires, et Nathalie GAUTIER, suppléante.

Oisly : Stéphanie LANCEREAU, vice-présidente, Chantal MARDON titulaires, et Laetitia MARDON , Thierry BARBEILLON suppléants.

Couddes : Hubert MARSEAULT, vice-président, Mathieu NORMAND, titulaire.
M. Christian STEIN a démissionné de ses fonctions au SIVOS en juin 2018.

Communauté de communes Val de Cher Controis

L'année 2018 a été une année de transition pour la Communauté de communes Val de Cher Controis avec de nombreux projets qui ont été initiés dans ses nombreux domaines de compétences. Retour sur les quelques actions emblématiques de l'année 2018 et aperçu des projets 2019.

Développement économique

ZI des Barreliers à Contres

Bâtiment d'activités communautaire

Un 4^{ème} bâtiment d'activités communautaire a été inauguré à Contres pour y accueillir le garage Renault, actuellement trop à l'étroit en centre-ville, Newelec, entreprise d'électricité générale, Newdis, fournisseur de pièces automobiles pour professionnels, Atelier Classique et Racing, restaurateur de voitures anciennes et enfin un centre de contrôle technique.

Max Vauché

Le chocolatier dont la réputation n'est plus à faire pose ses valises en Val de Cher Controis pour poursuivre le développement de son activité. Face à la biscuiterie Saint-Michel à Contres, l'artisan chocolatier va construire une usine de production ainsi qu'un magasin de vente pour une ouverture début 2020.

HPP Nutrition

Spécialisée dans une technique de conservation innovante, plus respectueuse des aliments, la société HPP s'installe au cœur de l'agroparc de Contres pour ouvrir en décembre prochain. Les responsables de l'entreprise sont ravis de la rapidité avec laquelle leur projet a pu se monter grâce à l'accompagnement de la Communauté de communes et de la CCI 41.

Voie nouvelle

Une nouvelle voie d'accès à la zone industrielle des Barreliers à Contres vient d'être aménagée. Elle permettra d'avoir un accès direct et sécurisé à la zone en arrivant de la route de Cheverny.

Des formations au cœur du pôle agro

L'IFRIA (Institut de Formation Régional des Industries Agroalimentaires) Centre Val de Loire, installé dans un local de la Communauté de communes au cœur du pôle agroalimentaire propose depuis le 17 septembre 2018 une session de formation Agroform d'un an en alternance pour former des conducteurs de ligne spécialisés en agroalimentaire, notamment pour les entreprises St-Michel et Poulain. Ce mois-ci une seconde formation « acquisition des gestes professionnels de l'agroalimentaire » sera dispensée.

ZA Le Clos des Raimbaudières à Saint-Georges-sur-Cher

La zone d'activités du clos des Raimbaudières à Saint-Georges-sur-Cher va s'agrandir de 7 hectares le long de la RD 976. La livraison des terrains viabilisés est prévue au printemps 2019. Dix terrains sont d'ores et déjà réservés pour y implanter des activités principalement artisanales.

Parc Val de Cher Controis à Selles-sur-Cher

Un bâtiment d'activités a été racheté par la Communauté de communes à Selles-sur-Cher pour permettre l'installation d'une salle de sport et d'un fenêtrier. 200 m² supplémentaires sont encore disponibles pour une activité commerciale ou artisanale.

ZA Vau de Chaume à Saint-Aignan

Un nouveau village d'entreprises a vu le jour sur la zone d'activités Vau de Chaume de la Communauté de communes à Saint-Aignan fin 2018. Le bâtiment destiné à accueillir trois entreprises est déjà très prisé avec l'installation d'un motoriste.

Emploi

Les Maisons de l'emploi communautaires situées à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher ont organisé un forum de l'emploi multisectoriel le 7 juin 2018 à Montrichard Val de Cher. Les demandeurs d'emploi ont pu y rencontrer les entreprises des secteurs d'activités qui ont régulièrement besoin de main d'œuvre sur le territoire : industrie, grande distribution, BTP, agroalimentaire, agriculture, services à la personne, entreprises d'insertion, ...

Pour maintenir des services de proximité pour les habitants, les maisons de l'emploi et leurs partenaires continuent à proposer des permanences dans les principales communes du territoire.

La 8^{ème} édition de l'opération jobs d'été se déroulera à la salle des fêtes de Selles-sur-Cher le vendredi 1^{er} mars 2019.

Aménagement du territoire

Ayant été engagés avant la fusion des Communautés de communes, deux PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sont en cours d'élaboration sur le territoire. La concertation est en cours pour aboutir à des documents d'urbanisme finalisés fin 2019 / début 2020.

Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur www.val2c.fr

Santé

La Communauté de communes a mis en place un dispositif d'aides à destination des étudiants en médecine en Roumanie pour les inciter à s'installer sur le territoire à la fin de leurs études.

Environnement

La Communauté de communes poursuit la gestion de l'assainissement non collectif grâce à son service : le SPANC. Ce service contrôle le bon fonctionnement des installations existantes, des réhabilitations et des nouvelles installations.

La gestion des déchets ménagers est une compétence communautaire déléguée au SMIEEOM (Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est devenue une compétence obligatoire pour la Communauté de communes.

Tourisme

Les bureaux touristiques de Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher forment un unique office de tourisme depuis début 2018. Les outils sont en cours d'harmonisation pour développer une stratégie de développement touristique pertinente et efficace.

La réforme de la taxe de séjour est en cours d'application, une plateforme dédiée a été mise en place pour permettre aux hébergeurs de déclarer et payer en ligne la taxe de séjour.

Culture

L'école de musique communautaire et les écoles de musique associatives travaillent ensemble pour proposer une offre d'enseignement musical cohérente sur le territoire. Plusieurs manifestations au cours de l'année permettent de découvrir le travail des élèves (fête de la musique, auditions, ...).

La Communauté de communes encourage les projets culturels seule ou accompagnée de la région Centre Val de Loire dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire). Le développement des actions culturelles en lien avec les jeunes est un axe fort de développement culturel pour l'année 2019.

Sport

Un nouveau gymnase communautaire a vu le jour en 2018 à Montrichard Val de Cher. Il permet l'accueil du public scolaire et des associations sportives.

Enfance jeunesse

Depuis le 1^{er} janvier 2018, de nouvelles structures d'accueil d'enfants et de jeunes ont rejoint la Communauté de communes Val de Cher Controis suite à la fusion avec l'ancien territoire du Cher à la Loire : accueils de loisirs de Saint-Georges-sur-Cher et de Vallières-les-Grandes, multi-accueil (Maison des lutins), accueil de loisirs et accueil jeunes de Montrichard Val de Cher.

Un nouveau local pour l'accueil des adolescents a ouvert ses portes à Fougères-sur-Bièvre aux vacances de février 2018.

Les anciens locaux de la Communauté de communes du Cher à la Loire (38 rue des Bois à Montrichard) vont être réaménagés pour y créer un multi-accueil et un RAM (Relais Assistants Maternels) qui ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2019. Dans l'attente, le RAM itinérant a déménagé à Bourré, Place Lucien Gigaud (Aile du bâtiment de l'école primaire).

Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de communes Val de Cher Controis, RDV sur www.val2c.fr

Habitat

La Communauté de communes Val de Cher Controis travaille à la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat, en lien avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Ce dispositif s'adresse principalement aux propriétaires occupants pour des travaux de rénovation thermique, d'accessibilité aux situations de handicap et pour des sorties d'insalubrité.

Ce programme devrait débuter au cours du second trimestre 2019. Des réunions d'informations seront programmées à partir du printemps prochain.



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

La vie des associations

Friends Bikers Club (association des motards chousséens)

Cette année, le club comptait 26 licenciés pour 22 motos. Et petite nouveauté, on a maintenant une ligne de vêtements avec logo du club !

Nous avons organisé au mois de février un dîner dansant à la salle des fêtes de Choussy... Ou plutôt une grosse fête avec DJ et un super cassoulet !

Et comme toujours, on a effectué des bonnes balades en groupe, et des restos, des barbecues, des franches rigolades,.. Une belle ambiance autour de la bécane !

Friends Bikers Club



Association des Motards Chousséens



Merci toujours à la municipalité de Choussy pour le prêt de la salle des fêtes qui nous a permis de nous réunir pour le fonctionnement de l'association (ainsi que pour notre soirée festive) et aussi pour la subvention qu'elle nous accorde.

Sortie au rassemblement de Salbris



Sortie au Château de Talcy



Sortie Troglodytes



Le moto club SCRUBLAND SOLOGNE domicilié sur la commune de Choussy sous la Présidence de Mr POULAIN Gabriel et Mr DANDOY Régis Vice Président vous présente leurs couleurs arborées sur leurs jackets lors de leurs déplacements pour découvrir des contrées proches ou lointaines.

Ce groupe de bikers chevauchent leurs customs aussi bien pour des balades que des actions de bienfaisance.

Pas de misogynie dans cette association reconnue sous loi 1901 en Préfecture du Loir et Cher. En recherche d'un local afin de recevoir des passionnés de ce mode de vie et promouvoir leurs valeurs de Respect Amitiés Liberté et Fidélité. Le moto club attend vos propositions.



Le conseil municipal de CHOussy souhaite la bienvenue et longue vie à cette nouvelle association.



REFUGE DE SASSAY

Parfois nous entendons des personnes dire « je ne peux pas venir vous voir c'est trop triste, je les prendrais tous » ou bien « je ne peux pas voir tous ces malheureux ». Malheureux ? Mais les malheureux sont dehors ; errants, affamés, enfermés sans soins... Abandonnés.

Ceux qui ont la chance de venir au refuge sont des animaux heureux ; nourris, soignés, promenés, choyés, ils attendent dans les meilleures conditions une famille aimante.

Le refuge de Sassay n'est pas un mouroir mais une espérance de vie.

Le refuge de Sassay est un fournisseur de joie et de bonheur, bon pour la santé !

L'animal rompt l'isolement d'une personne seule ou âgée, il responsabilise l'enfant. Nos animaux ont donné le sourire à des milliers de familles depuis sa création il y a 65 ans.

Venez nous voir lors de Portes Ouvertes, vous deviendrez notre meilleur ambassadeur.

Mais le bonheur est fragile, il nous faut toujours plus de moyens, nous sommes complètement indépendants aussi avons-nous besoin de dons et de legs pour nos protégés et continuer nos actions.

(Dons : 66 % déduits des impôts.)

Merci de penser au refuge de Sassay.

REFUGE DE SASSAY

3 route de Oisly

41700 SASSAY

02.54.795.785



Agriculture - Viticulture 2018

Après un hiver doux et un peu de froid fin février – début mars, les orges et blés étaient jolis, avec des belles talles. L'humidité du printemps a fait perdre beaucoup de tiges, parfois la moitié dans certaines terres humides. Selon les types de sols, les rendements obtenus ont été très hétérogènes, de 70 qx dans les argiles à la moitié pour les sables un peu légers.



Il fallait être rapide ce printemps pour préparer les semis de tournesols et maïs, tant on est passé d'un sol très sec à très humide en quelques jours, aux alentours de la Pentecôte. Les meilleurs semis ont été les premiers, faits dans des sols sains, parfois un peu secs, mais c'est toujours mieux que de les faire dans la boue. Les tournesols implantés juste avant le 20 mai étaient en train de lever lorsque sont arrivées ces pluies orageuses, presque tous les jours, catastrophique pour cette graine sensible ou le germe en crosse doit sortir de terre. Beaucoup n'y parviendront pas, laissant des zones plus ou moins importantes nues de végétation.

Certains collègues, dans des grandes exploitations ou dans des terres humides, ont semé courant juin, ce qui décale la maturité, heureusement que l'automne est resté sec très longtemps pour ramasser les tournesols et maïs les plus tardifs.

Pareil que pour les céréales d'hiver, les rendements sont très différents suivant la date de semis et la nature des sols. Les cours sont en dents de scie, en hausse sur les orges et blés, mais en baisse sur les tournesols.



Les vignerons retrouvent le sourire. Après deux gels consécutifs en 2016 et 2017, le printemps 2018 aura été clément, pas de gelée destructrice cette année, ouf...

La vigne s'étant reposée pendant deux saisons avec peu de raisins à faire murir, la sortie de grappes a été très importante en avril, de quoi nous motiver pour choyer et préserver cette future récolte. Le mois d'avril et le mois de mai (jusqu'au 20) ont été secs, peu de pression maladie, et puis tout a changé après la Pentecôte. On a eu des orages avec des pluies importantes plusieurs fois par semaine, accompagnées de températures chaudes.

Ce climat presque tropical a favorisé la pousse de la vigne, mais également celle des champignons. Il y a ceux que l'on mange, et ceux qui mangent les feuilles de vignes et les raisins, principalement le mildiou. Il a fallu être très vigilant encore une fois pour contrôler cette maladie avec des traitements préventifs, certains vignerons se sont fait déborder et ont perdu une partie de leur récolte.

Pour les autres, quelle belle récompense !! La récolte a commencé encore une fois très précocement. Une étude indique que la date des vendanges en Touraine s'est avancée de 12 jours en 40 ans.

Grace à une météo très favorable tout au long de l'été et pendant toute la durée des vendanges, les jus récoltés sont d'une qualité exceptionnelle, très concentrés en sucres, et les rendements sont généreux. Il fallait ramasser les raisins de bonne heure le matin, car les températures montaient très haut l'après-midi, parfois jusque 30°C, afin d'éviter l'oxydation des jus.

Les fermentations se sont globalement bien déroulées, avec des arrêts sur certaines cuves où le degré taquinait les 15%, la plupart des levures, surtout indigènes, étant gênées par l'alcool. Les vins obtenus sont atypiques, avec des arômes peu habituels chez nous, principalement sur les vins blancs. Par contre, les vins rouges obtenus, d'une couleur intense, développent des arômes de fruits exceptionnels, de quoi faire de jolies réserves dans nos caves.

De mémoire d'anciens, jamais une telle récolte n'a existé, alliant la qualité et la quantité, je suis honoré et heureux d'avoir connu ça au moins une fois dans ma vie. Comme disait l'ami Claude, QUELLE ANNEE CETTE ANNEE LA !!

Seul bémol, la grosse récolte 2018, intervenant après 6 années moyennes à faibles, provoque la chute des cours. Il fallait vendre tôt ce millésime, notamment en moût, les marchés se tendent en ce début d'année 2019. Il restera du vin dans les caves, à n'en pas douter.

Le SMIEEOM Val de Cher, votre Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères



CHANGEMENT DE BACS

- **Votre bac est cassé ?** Contactez la mairie ou le SMIEEOM, en donnant le numéro situé sous le code barre.
- **Votre bac a été volé ?** Déposez plainte à la gendarmerie et envoyez le récépissé au SMIEEOM.
- **La composition de votre famille change (plus ou moins nombreux à la maison) ?** Contactez la mairie ou le SMIEEOM, pour obtenir un bac plus grand ou plus petit, sur justificatif de la composition de votre foyer.



LES ORDURES MENAGERES

Elles sont collectées dans le bac gris, qui ne doit contenir que des déchets non recyclables.

- Sortez votre poubelle la veille de la collecte ; si celle-ci tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.
- Le contenu du bac n'est jamais rétrié. Il est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement.

Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.

ENLEVEMENT A DOMICILE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Un service gratuit de proximité proposé par le syndicat

- du 1er mars au 30 avril,
- du 1er octobre au 30 novembre.

La collecte est limitée à un seul passage par foyer et par an.

Le volume maximum d'objets à enlever est de 5 m³ / passage.

Les objets encombrants collectés sont emportés en déchèterie. Ils seront recyclés ou détruits.

Objets usagés :
pensez au don ou à la revente à petit prix (brocante/internet)



LES DECHETERIES : Billy - Contres - Montrichard Val de Cher - Noyers sur Cher

Horaires d'hiver
du 1er octobre
au 31 mars

Horaires d'été
du 1er avril
au 30 septembre

	Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre	
Lundi	10h – 12h	14h – 17h	9h30 – 12h	14h – 17h
Mardi	fermée	fermée	9h30 – 12h	14h – 18h
Mercredi	10h – 12h	14h – 17h	9h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	fermée	14h – 17h	fermée	14h – 18h
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h	9h30 – 12h	14h – 18h
Samedi	10h – 12h	14h – 17h	9h30 – 12h	14h – 18h
Dimanche & jours fériés	fermée	fermée	fermée	fermée

... Rappel des règles de civisme et de bonnes pratiques ...

- Respectez l'agent d'accueil et son travail : il est à votre service pour vous guider dans le dépôt de vos déchets, et veille au bon fonctionnement de la déchèterie.
- Ne vous servez pas dans les bennes. Cette pratique est interdite et peut vous mettre en grand danger.
- En cas de doute sur le choix de la benne de dépôt de vos déchets, renseignez-vous auprès de l'agent d'accueil.

SERVICE AUX PROFESSIONNELS

Les déchets de votre activité professionnelle peuvent être acceptés en déchèterie, sous certaines conditions.

Merci de prendre contact avec le SMIEEOM Val de Cher. Une carte d'accès pourra vous être délivrée.



LES DEPOTS SAUVAGES

Ils sont encore trop fréquents devant les portails des déchèteries ou au pied des éco-points... Les agents de votre commune ou ceux du SMIEEOM n'ont pas à supporter cet incivisme, ni à ramasser les déchets de personnes irresponsables.

Pour mémoire, les dépôts sauvages sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500 euros.
Merci à tous pour votre vigilance et votre sens civique.



LES DECHETS RECYCLABLES

Déposés dans les colonnes de tri des ECO POINTS, ces déchets seront pour la plupart recyclés, ou traités dans des installations spécifiques. Soyez rigoureux dans votre tri sélectif !



DANS LA COLONNE JAUNE
bouteilles et flacons en plastique, emballages en carton, emballages en métal, briques et cartonnettes alimentaires.

LES INTERDITS
sac ou barquette en plastique ou polystyrène, cartons de pizza très sale et gras, pots de yaourt, pompes doseuses de flacon, emballages pleins, films plastiques, gros cartons, pots de fleurs en plastique...



DANS LA COLONNE BLEUE
tous les papiers : journaux, magazines, prospectus, papiers de bureau, enveloppes, pages de cahiers et de livres...

LES INTERDITS
papiers gras, films en plastique, mouchoirs en papier, couvertures de livres, papiers peints, papiers photo, radiographies...

Selon leur nature, les interdits doivent être jetés dans le bac gris ou en déchèterie.

POUR TOUTE INFORMATION SUR LA GESTION DE VOS DECHETS,

UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE 02 54 75 76 66

Le SMIEEOM Val de Cher vous aide et vous informe :

- mise à disposition en mairie de sacs de tri, guides du tri, guide des déchèteries, stop-pub,
- changement de bacs gris,
- prise de rendez-vous pour la collecte des encombrants,
- diffusion de l'Eco du Tri 3 fois par an dans votre boîte aux lettres,
- le site www.smieeom.fr



SMIEEOM Val de Cher - 22 rue de Gâtines - 41110 SEIGY - sieeomvaldecher@wanadoo.fr



Solutions de téléassistance
n°1 en France*



Une solution
de téléassistance à domicile pour vous
sécuriser 7j/7 et 24h/24

Complétez votre offre avec nos options



Détecteur automatique de chute

Envoie une alarme automatiquement à la centrale d'écoute en cas de chute



Boîte à clefs

Facilite et sécurise l'intervention des secours et de vos intervenants à domicile



Une solution
de téléassistance pour sécuriser
vos déplacements



Un vrai téléphone avec un médaillon

Chute, malaise en extérieur : grâce à une touche d'alerte, vous êtes géolocalisé et recevez immédiatement du secours

*sur le marché des particuliers

Présence Verte Touraine à Blois,
19 avenue de Vendôme - 02 54 44 87 26
pv41@presenceverte.fr - www.presencevertetouraine.fr

LE CANCER DU SEIN ...

54 000 nouveaux cas détectés par an en France.

Près de **12 000 femmes** par an décèdent du cancer du sein.

80% des cancers du sein se développent après 50 ans.

50 ans, c'est l'âge d'entrée dans le programme de dépistage du cancer du sein.

99% c'est le taux de survie à 5 ans pour un cancer du sein détecté à un stade précoce.

Le dépistage organisé du cancer du sein s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans ne présentant aucun symptôme, ni facteur de risque (autre que l'âge).

Pour la période 2016-2017, seules 50,3% d'entre elles ont répondu positivement à l'invitation qui leur a été faite au niveau national.

En Loir-et-Cher, la participation au dépistage organisé du cancer du sein pour cette même période a été 60,3%.

Un taux qui reste bien en deçà du seuil de 70% de participation préconisé par les autorités de santé.

EN PRATIQUE

Tous les deux ans, les femmes de 50 à 74 ans reçoivent un courrier les invitant à réaliser le dépistage. Celui-ci se pratique dans un cabinet de radiologie agréé (liste jointe avec l'invitation) ; il consiste en une mammographie et un examen clinique des seins (palpation).

Comme tout examen médical, le dépistage présente des bénéfices mais aussi des limites qu'il convient de porter à la connaissance des femmes afin qu'elles fassent le choix de leur participation en disposant de toutes les informations utiles (détaillées sur www.cancersdusein.e-cancer.fr).

LE CANCER COLORECTAL ...

2ème cancer le plus meurtrier chez les hommes et les femmes.

43 000 nouveaux cas diagnostiqués par an en France (**45% chez les femmes / 55% chez les hommes**)

18 000 décès par an en France

1 personne sur 30 sera touchée par le cancer colorectal au cours de sa vie.

Pourtant, détecté tôt, il peut se guérir dans 9 cas sur 10.

Le cancer colorectal se développe lentement, à l'intérieur du côlon ou du rectum, à partir de petites lésions appelées polypes. Au cours de leur développement certains polypes peuvent se transformer en cancer. Ce cancer évolue, tout d'abord, sans symptôme ni signe perceptible.

Un test de dépistage rapide, simple et indolore se réalise chez soi, en 5 minutes et ne nécessite qu'un seul prélèvement. Il permet de détecter la présence de sang dans les selles, invisible à l'œil nu. Parlez-en à votre médecin traitant.

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux personnes âgées de 50 à 74 ans, sans histoire familiale ni antécédent personnel de cancer colorectal ou d'adénome et ne présentant pas de symptôme.

La participation au dépistage organisé du cancer colorectal pour 2016/2017 a été de 33,5% au niveau national et 43,5% en Loir-et-Cher.

A partir du 1^{er} janvier 2019 :

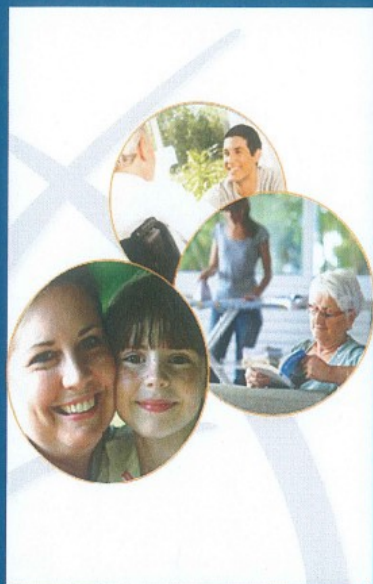
ADOC41
ACTION DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS



**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Centre-Val de Loire

Plus de renseignement sur www.depistage-cancer.fr

L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge



Association locale ADMR Ouest Sologne

MAISON DES SERVICES

9, rue des Aulnes

41 700 CONTRES

- **Vie quotidienne**

Tél. 02 54 79 11 00

E-mail : ms-contres@fede41.admr.org

ms-courcheverny@fede41.admr.org

- **SSIAD**

Tél. 02 54 79 11 01

E-mail : ssiad-contres@fede41.admr.org

- **Livraison de repas**

Tél. 02 54 79 11 07

E-mail : asso-contres@fede41.admr.org

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR est une **association à but non lucratif** de services à la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services*.

- Aide à la toilette, ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide au lever et au coucher, livraison de repas à domicile, aide à la mobilité, garde à domicile de jour et de nuit...
- Transport accompagné (courses, promenades, visites, démarches administratives, médicales...)
- Garde d'enfants à domicile, actions socio-éducatives...

- Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou handicapées (SSIAD), Equipe Mobile Alzheimer (EMA).

Les interventions sont faites par du personnel formé et qualifié, dans le respect de la liberté des personnes, leur mode de vie et leur vie privée.

En procurant des services aux personnes, l'ADMR crée aussi des métiers et des emplois locaux, non délocalisables.

*En fonction des associations locales

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.
Envoi des candidatures à : jepostule@fede41.admr.org

Permanences à Cour Cheverny

les Vendredis semaines paires

de 10h00 à 12h00

place Gambetta

(à coté de la Police Municipale et de la bibliothèque)

41700 COUR CHEVERNY

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 79 11 07 !





Accueil de Jour

La Chaumière

Présentation de l'unité



La résidence médicalisée de Vaux de Chaume propose six places d'accueil de jour :

- du lundi au vendredi de 9h15 à 16h15
- en demi-journée ou en journée (1)
- avec la présence de professionnels formés.

(1) une demi-journée par semaine au minimum

Objectifs pour la personne accueillie

- Maintenir les relations sociales dans le cadre d'une collectivité
- Bénéficier d'une prise en charge spécialisée
- Développer des activités occupationnelles

Objectifs pour les familles

- Bénéficier d'un relais pour l'aidant principal
- Tenter de prévenir l'épuisement



CENTRE HOSPITALIER DE SAINT AIGNAN
BP 82 – 1301 rue de la forêt - 41 110 SAINT-AIGNAN

 **Contacts :**

 **Centre hospitalier Saint-Aignan**

 02 54 71 20 00

 client@hl-saintaignan.fr



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès



Communiqué

AVRIL 2018

Permanences des juristes de l'ADIL 41 sur la Communauté de communes Val de Cher Controis !

Les habitants du Val de Cher Controis peuvent rencontrer, sur rendez-vous, les juristes de l'ADIL 41 sur les lieux de permanences suivantes :

- **Selles-sur-Cher** : *matinée du 1^{er} mercredi du mois*, Maison de l'Emploi, 9 place Charles de Gaulle
- **Contres** : *matinée du 4^{ème} jeudi du mois*, Espace Jeunes, 8, rue de la gare
- **Saint-Aignan-sur-Cher** : *après-midi du 1^{er} mercredi du mois*, Maison de l'Emploi, 3 rue Victor Hugo
- **Montrichard Val de cher** : *matinée du 3^{ème} jeudi du mois*, dans les locaux de la Communauté de communes Val de Cher Controis, 38 rue des bois.

L'ADIL EIE 41 est une association type loi 1901 qui apporte un conseil **neutre et gratuit** grâce à des conseillers spécialisés :

- Ses juristes informent sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement : accession à la propriété (achat, construction, prêts, techniques bancaires, simulations financières, etc), rapports locatifs, urbanisme, investissement locatif, voisinage, copropriété, TVA sur les travaux, plus-value immobilière. Ils instruisent également les demandes d'aide auprès du FLAAD (Fonds local d'Aide aux Accédants en Difficulté).
- Ses conseillers en maîtrise de l'énergie renseignent sur l'isolation, les modes de chauffage, la ventilation, les énergies renouvelables, les aides financières, les éco-gestes, etc.

L'ADIL EIE 41 est le guichet unique officiel de la rénovation et des aides financières sur le département.

Pour prendre rendez-vous aux permanences des juristes ou contacter un conseiller en énergie :
02 54 42 10 00.

La Communauté de communes Val de Cher Controis travaille à la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat, en lien avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Ce dispositif s'adresse principalement aux propriétaires occupants pour des travaux de rénovation thermique, d'accessibilité aux situations de handicap et pour des sorties d'insalubrité.

Ce programme devrait débiter au cours du second semestre 2019. Des réunions d'informations seront programmées à partir du printemps prochain.

Informations Pratiques: Administration



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Liste des mairies équipées pour recueillir les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports		
Nom	Adresse	Téléphone
BLOIS	9 place Saint-Louis 41000 Blois	02.54.44.50.50
BLOIS Vienne (mairie annexe)	28 avenue du Président Wilson 41000 Blois	02.54.56.58.00
BLOIS Nord (mairie annexe)	3 place Bernard Lorjou 41000 Blois	02.54.45.52.20
CONTRES	8 place du 8 mai 1945 41700 Contres	02.54.79.53.22
LA CHAUSSEE-ST-VICTOR	Place Etienne Régnier 41260 LA-CHAUSSEE-SAINT-VICTOR	02.54.55.40.40
LAMOTTE-BEUVRON	41 avenue de l'Hôtel de Ville 41600 Lamotte-Beuvron	02.54.88.84.84
MER	9 route Nationale 41500 Mer	02.54.81.40.80
MONDOUBLEAU	Place du Marché 41170 Mondoubleau	02.54.80.90.73
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	18 place Clémenceau 41800 Montoire-sur-le-Loir	02.54.85.00.29
MONTRICHARD-VAL-DE-CHER	25 rue Nationale 41400 Montrichard	02.54.71.66.34
MORÉE	28 rue des Prés 41160 MOREE	02.54.89.15.15
OUCQUES LA NOUVELLE	9 Grande Rue 41290 Oucques	02.54.23.11.00
ROMORANTIN-LANTHENAY	18 Faubourg Saint-Roch 41200 Romorantin-Lanthenay	02.54.94.41.00
ROMORANTIN-LANTHENAY (mairie annexe des Favignolles)	Rue Léonard de Vinci 41200 Romorantin-Lanthenay	02.54.76.56.95
SAINT-AIGNAN	1, rue Victor Hugo 41110 Saint-Aignan-sur-Cher	02.54.71.22.22
SALBRIS	33 boulevard de la République 41300 Salbris	02.54.94.10.40
SELLES-SUR-CHER	1 place Charles de Gaulle 41130 Selles-sur-Cher	02.54.95.25.40
VENDÔME	Parc Ronsard 41100 Vendôme	02.54.89.42.00
VENDÔME (mairie annexe des Rottes)	42 ter avenue Jean Moulin 41100 Vendôme	02.54.89.46.00
VEUZAIN-SUR-LOIRE	6 rue Gustave Marc Commune déléguée de ONZAIN 41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE	02.54.51.20.40
VINEUIL	Rue de la République 41350 Vineuil	02.54.50.54.50

sept-2018

Vous êtes domicilié (e) sur la commune de CHOussy (ou vous allez prochainement vous y installer) et vous souhaitez vous pacser.

Voici la liste des pièces à fournir :

Une déclaration conjointe d'un PACS (formulaire CERFA 15725*2) avec les **attestations sur l'honneur** d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune. Le formulaire gratuit est disponible sur www.service.public.fr

Une convention de PACS. Un formulaire gratuit est disponible sur www.service.public.fr

Une copie intégrale de l'acte de naissance pour chaque partenaire de moins de 3 mois à obtenir auprès de votre commune de naissance.

Un justificatif de domicile si vous êtes déjà domicilié sur la commune de CHOussy .

Pour l'enregistrement de votre déclaration de PACS par l'officier d'Etat Civil, vous devez vous présenter **en personne et ensemble**.

Vacances Scolaires 2018-2019

2018-2019	Date de sortie	Date de reprise
Rentrée scolaire 2018		Lundi 3 septembre 2018
Vacances de La Toussaint	Vendredi 19 octobre 2018	Lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	Vendredi 21 décembre 2018	Lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver	Vendredi 8 février 2019	Lundi 25 février 2019
Vacances de Printemps	Vendredi 5 avril 2019	Mardi 23 avril 2019
Vacances d'été	Vendredi 5 juillet 2019	



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

Destruction de nids de frelons asiatiques

En date du **3 décembre 2018**, le Conseil communautaire a approuvé l'apport d'un soutien financier aux administrés, personnes privées, du territoire pour la destruction d'un nid par an se situant sur leur propriété, prestation réalisée par un professionnel de la désinsectisation à compter du **1er janvier 2019**.

Modalités:

- Lettre de demande de remboursement
- Copie de la facture acquittée avec preuve de son acquittement mentionnant la destruction du nid
- Relevé d'Identité Bancaire



NOUVEAU



Prévention des incendies:

Arrêté préfectoral n°2018

du 29/08/2018 (disponible en

Mairie ou consultable avec le lien suivant:

<http://loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Recueil-des-actes-administratifs/Annee-2018/Aout-2018>)

Brûlage des végétaux **interdit toute l'année.**



Si vous souhaitez connaître les résultats détaillés du dernier recensement de la population de CHOussy, voici le lien de connexion:

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-41054>

L'INSEE, en partenariat avec la DARES, réalise, entre le **1er janvier et le 31 mai 2019**, une enquête sur **les conditions de travail**.

De même, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, l'INSEE réalisera, entre le **1er février et le 15 avril 2019**, une importante enquête statistique sur le **cadre de vie et la sécurité en France Métropolitaine**.

Certains foyers de CHOussy seront contactés par les enquêtrices de l'INSEE. Vous serez prévenus par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Celui-ci vous présentera sa carte officielle.

DATE A RETENIR: ELECTIONS EUROPEENNES: DIMANCHE 26 MAI 2019

Inscription sur les listes électorales jusqu'au **31 mars 2019**.

Une permanence en Mairie pour les dernières inscriptions se tiendra le **Samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h00**.

Vous êtes domicilié (e) sur la commune de CHOussy (ou vous allez prochainement vous y installer) et vous souhaitez vous pacser.

Voici la liste des pièces à fournir :

- **Une déclaration conjointe d'un PACS** (formulaire CERFA 15725*2) avec les **attestations sur l'honneur** d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune. Le formulaire gratuit est disponible sur www.service.public.fr
- - **Une convention de PACS**. Un formulaire gratuit est disponible sur www.service.public.fr
- **Une copie intégrale de l'acte de naissance** pour chaque partenaire de moins de 3 mois à obtenir auprès de votre commune de naissance.
- **Un justificatif de domicile** si vous êtes déjà domicilié sur la commune de CHOussy.

Pour l'enregistrement de votre déclaration de PACS par l'officier d'Etat Civil, vous devez vous présenter en Mairie **en personne et ensemble**.

La Mairie: 5 Route de Touraine - 41700 CHOUSSY ☎ : 02.54.71.58.42 📠 : 09.70.06.63.80

Courriel: mairie.choussy@orange.fr **Site internet:** <http://choussy.free.fr>

Horaires d'ouverture au public:

Lundi 13h30 -17h00 Mardi et Jeudi: 9h00 - 12h30 Vendredi: 13h30 - 18h00

Le personnel communal

Christine BARILLET secrétaire de Mairie

Christine BOURDON adjoint technique Cantine Scolaire - Entretien Bâtiments - Garderie

Philippe MAZEAU adjoint technique entretien Espaces Verts - Voirie - Bâtiments

Patrick MULLER adjoint technique entretien Espaces Verts - Voirie - Bâtiments

Votre conseil municipal

Thierry GOSSEAUME - **Maire** - 06.80.57.28.25 - Permanence en mairie le lundi après-midi

Denis RIOLAND - **1er adjoint** - 06.70.31.25.01 - chargé de l'Assainissement, des Bâtiments communaux et des Affaires scolaires

Sylvie BOREL - **2ème adjointe** - 06.80.55.37.81 - chargée de la Gestion de la Salle communale, Organisation des manifestations et des Affaires sociales

Edith BAUDOIN - conseillère municipale (démission)

Cédric BLOTIN - conseiller municipal

Guillaume BOISBOURDIN - conseiller municipal

Jacqueline FONGARNAN - conseillère municipale

Nathalie GAUTIER - conseillère municipale

Michel HERMELIN - conseiller municipal

Karyn PAILLARD - conseillère municipale

Christian PONNELLE -conseiller municipal

Boucherie:

Le boucher-charcutier-traiteur de Thenay (Mr Rodolphe RIGOLET) vous propose d'amener vos commandes passées au **02.54.32.52.23** le mercredi et le vendredi sur la commune.

Ordures ménagères:

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mercredi (sortir vos bacs dès le mardi soir). En cas de jour férié, le ramassage est décalé d'une journée.

Tri sélectif:

Les containers papiers, cartons/journaux et emballages creux sont situés « Chemin de Paradis » à côté du terrain multi-sports.

coiffure a domicile
 facile, pratique et rapide!
 faites vous coiffer chez-vous
 par
SABRINA
 TEL: 02 54 71 53 13
 PORT: 06 14 14 78 26

FIoul Livraison à domicile
SARL GUENAIS
 6, Rue de l'Eglise 41700 CHOussy
 02 54 71 32 38

Friends Bikers Club



Association des Motards Chousséens

G
 DOMAINE DE PIERRE
 Lionel GOSSEAUME
 Vigneron
 14 route de la Gittonnière
 41700 CHOussy
 tél : + 33.(0)2.54.71.55.02
 portable : + 33.(0)6.72.50.16.47
 domainepleire@orange.fr



G
 DOMAINE DE LA CHAPELLE
 Thierry GOSSEAUME
 Vigneron
 "La Chapelle"
 41700 CHOussy
 tél / fax : + 33.(0)2.54.71.32.43
 portable : + 33.(0)6.80.57.28.25
 fines-bulles@orange.fr
 Caveau ouvert les mercredis et samedis de 9h à 12h
 et de 14h à 19h. Tous les autres jours, sur rendez-vous.

Bulletin d'informations municipales 2018

Edité par: La Mairie de Choussy
 mairie-5 Route de Touraine-41700 CHOussy
 Tél: 02.54.71.58.42 Fax: 09.70.06.63.80
 Courriel: mairie.choussy@orange.fr
Rédaction et mise en page: Mairie de CHOussy
Photos: Mairie de Choussy, Jacques Viau.
Impression: Mairie de CHOussy

